Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 910

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le mille-pattes qui se mord la queue

Connaissez-vous l'histoire du millepattes qui, ayant commencé de réfléchir sur le mécanisme de ses mouvements, n'arriva plus à marcher? Eh! bien il m'est arrivé la même chose lorsque je me suis mis à penser à l'initiative sur l'abaissement de l'âge de la retraite à 60 ans pour les femmes et à 62 ans pour les hommes. Au lieu de me contenter des mots d'ordre des partis et de l'enjeu particulier du vote comme base de mon opinion, ma réflexion a aussi porté sur le rôle des initiatives populaires. Et maintenant, je n'arrive plus à bouger dans le dilemme : voter pour ou voter contre? Je m'explique.

Tout d'abord, comme bon socialiste, je devrais voter non, contrairement aux militants du comité central du PS qui me recommandent le oui. Car le bon socialiste suit le mot d'ordre de son parti, à condition que le parti en sorte grandi. Ce qui ne sera évidemment pas le cas avec l'initiative sur l'AVS. Ce mot d'ordre représente en effet la continuation d'une politique peu efficace de soutien à tout projet minoritaire (même si leur réalisation est parfois souhaitable); il correspond également à la politique — peu sélective — du PS de soutien aux projets des autres, au détriment d'un choix rigoureux d'initiatives-maison. Si le parti socialiste — qui a un autre rôle à jouer que les organisations progressistes ou les verts — veut rester crédible sur la durée, il lui faudra corriger deux choses: la première consisterait à ne plus se laisser dicter les thèmes de sa politique par autrui et à formuler ses propres initiatives — surtout en politique sociale, domaine où le PS a une compétence propre. La deuxième serait de surmonter un amour aussi répandu que masochiste de la défaite.

Chercher le succès ne signifie pas renoncer à une politique de gauche. C'est recouper le paysage électoral d'une manière différente pour obtenir une majorité — comme y sont parvenus les initiants de Rothenthurm ou les partisans d'un contrôle des prix; c'est rechercher le possible dans le respect d'une politique socialiste. Si je votais en suivant cette logique, c'est un non que je mettrais dans l'urne.

Mais j'ai aussi réfléchi en tant que citoyen.

Je vous avoue que pendant de longues années, j'ai signé beaucoup d'initiatives et j'ai déposé mon oui pour des propositions qui me sembleraient aujourd'hui plus douteuses que celle de l'abaissement de l'âge de la retraite. Je vote oui pour les initiatives presque par principe. Car je suis scandalisé par le fait que les autorités fédérales — Conseil fédéral et Parlement — écartent systématiquement toute initiative populaire (quitte à le déplorer plus tard). Contrairement au niveau cantonal, où environ 30% des initiatives sont couronnées d'un succès direct ou indirect - souvent avec l'appui des gouvernements et des parlements. Il est vrai que ce sont les cantons qui ont inventé la démocratie directe au xixe siècle. Ils ont donc tout naturellement développé l'art d'intégrer la voix populaire à la politique institutionnelle, ce qui n'est malheureusement pas le cas au niveau fédéral. A ce niveau, un projet est forcément mauvais s'il n'émane pas du Parlement ou du Conseil fédéral; c'est en tout cas ce que certains essaient de me faire croire. Mais je ne suis pas dupe et je vote contre ce principe. C'est donc un oui que je devrais glisser dans l'urne.

Dilemme: comment concilier mes logiques de bon socialiste et de bon citoyen? D'autant plus difficile que je n'aimerais pas suivre le camp des abstentionnistes, qui ont toujours tort.

C'est pourquoi je souhaiterais disposer d'autant de droits de vote qu'un mille-pattes a de pieds: je voterais mille fois blanc pour exprimer ce qui me reste: mon immense protestation.

WL

9 juin 1988 Vingt-cinquième année

J.A. 1000 Lausanne 1 Hebdomadaire romand